



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Le guide

Travailler au Canada

*Une source de renseignements
gratuits et utiles destinés
aux immigrants.*



www.travailleraucanada.gc.ca

Canada 

Table des matières

INTRODUCTION	2
Questionnaire : êtes-vous prêt à travailler au Canada?	3
GOVERNEMENT ET SYSTÈME D'EMPLOI	4
CHOISIR UN ENDROIT OÙ VIVRE ET TRAVAILLER	6
DOCUMENTS IMPORTANTS	8
Documents de votre pays d'origine	8
Documents requis pour travailler au Canada.....	10
Autres documents	12
Noms de professions canadiennes et descriptions de postes	13
Où chercher un emploi au Canada	16
Comment présenter une demande d'emploi au Canada	18
Lettre de présentation — Conseils utiles.....	20
Entrevues.....	22
Professions au Canada	24
Professions non réglementées	24
Professions réglementées	25
Démarrer une entreprise	28
DIFFICULTÉS LIÉES AU TRAVAIL AU CANADA.....	29
Expérience de travail	29
Personnes-ressources et réseautage sur le marché du travail.....	31
Reconnaissance des titres de compétence étrangers.....	33
Aptitudes en communication	35
IMPÔTS ET AVANTAGES SOCIAUX.....	37
DROITS DES TRAVAILLEURS ET SALAIRE MINIMUM	39
REPRÉSENTANTS EN IMMIGRATION	41
GLOSSAIRE	42
SOMMAIRE DES ÉTAPES AVANT ET APRÈS L'ARRIVÉE.....	44



Vous trouverez la définition des mots **surlignés** dans le glossaire.

L'image de feuille d'érable rouge 🍁 utilisée dans l'ensemble du guide indique des liens vers des sites Web du gouvernement du Canada. L'image de la Terre 🌐 indique des liens vers d'autres sites Web.

INTRODUCTION

Le Canada offre de nombreuses possibilités d'emploi pour les **nouveaux arrivants**. La clé du succès se trouve dans la préparation!



Le **Guide Travailler au Canada** et le site www.travailleraucanada.gc.ca peuvent vous aider à vous préparer aux défis rattachés à la recherche d'emploi.

Les immigrants qualifiés sont de plus en plus importants pour assurer la croissance d'une économie canadienne forte et diversifiée.

L'outil Travailler au Canada

L'outil Travailler au Canada 🇨🇦

[\[www.travailleraucanada.gc.ca/outil\]](http://www.travailleraucanada.gc.ca/outil) peut vous aider à choisir un lieu de travail et de résidence. Utilisez l'*outil Travailler au Canada* pour générer un rapport qui contient de l'information sur les descriptions de postes, les salaires, les compétences requises, la formation linguistique ainsi que les possibilités d'emploi, et ce, en fonction de votre profession et de la région choisie. En effectuant des recherches sur des professions et des régions différentes, vous pouvez prendre des décisions quant à votre établissement qui conviennent à vous et votre famille.



Travailler temporairement au Canada

Ce guide a été élaboré pour aider les nouveaux arrivants qui souhaitent vivre et travailler de façon permanente au Canada. Si vous désirez travailler temporairement au Canada, vous pouvez trouver plus d'information sur le site Web *Se rendre au Canada* 🇨🇦 [\[www.serendreaucanada.gc.ca\]](http://www.serendreaucanada.gc.ca). La section Travailler temporairement au Canada contient de l'information sur le visa de résident permanent, les permis de travail, l'embauche des travailleurs étrangers et les programmes d'aide aux travailleurs étrangers temporaires.



Vous trouverez un certain nombre d'icônes dans l'ensemble du guide. Ceux-ci mettent en évidence les mesures qui peuvent être prises à différents stades du processus d'immigration.

Nouveaux arrivants - Cette expression est utilisée pour décrire les personnes qui pensent immigrer au Canada, les personnes qui ont entrepris un processus d'immigration ainsi que celles qui viennent d'arriver au pays.

INTRODUCTION

Questionnaire : êtes-vous prêt à travailler au Canada?



Ces questions peuvent vous aider à vous préparer à travailler au Canada. Les réponses se trouvent dans le **Guide Travailler au Canada** et dans l'outil *Travailler au Canada*  [\[www.travailleraucanada.gc.ca/outil\]](http://www.travailleraucanada.gc.ca/outil).

- Quel est le nom de ma profession au Canada et comment est-elle décrite? [p. 13]
- Quels sont l'aperçu et les perspectives d'emploi pour ma profession dans différentes régions du Canada? [p. 13]
- Où pourrais-je vivre et travailler au Canada? [p. 6]
- Est-ce que ma profession est **réglementée** ou **non-réglementée**? [p. 2]
- Comment doit-on chercher un emploi au Canada? [p. 16]
- Est-ce que mon curriculum vitæ est adapté aux employeurs canadiens? [p. 18]
- Quels documents devrais-je apporter de mon pays d'origine? [p. 8]
- Comment puis-je demander ou obtenir un numéro d'assurance sociale, une carte d'assurance-maladie et un permis de conduire? [p.10]
- Quelle est l'équivalence canadienne de mes titres de compétences? [p. 34]
- Comment puis-je trouver un emploi à temps partiel ou une occasion de bénévolat? [p. 28]
- Où puis-je suivre une formation de mise à niveau de mes compétences linguistiques? [p. 36]

- Où puis-je obtenir de l'aide au Canada? [p. 16]
 - Centres Service Canada
 - Organismes d'aide aux immigrants



Il est utile pour un **nouvel arrivant** de savoir qu'il y a différents ordres de gouvernement et qu'ils ont chacun des rôles et des responsabilités.

Gouvernement



Qui puis-je contacter pour obtenir un numéro d'assurance sociale, une carte d'assurance-maladie et un permis de conduire?

Le Canada a trois ordres de gouvernement :

- gouvernement fédéral (gouvernement du Canada), qui représente tous les Canadiens.
- gouvernement provincial ou territorial, qui représente les résidents de chaque province et territoire.
- administration municipale, qui représente les résidents d'une ville ou d'un village.

Le Canada fonctionne selon un **système fédéraliste**. Cela signifie que les pouvoirs d'adoption des lois sont partagés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Par exemple, le gouvernement fédéral est responsable des numéros d'assurance sociale, et les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables des cartes d'assurance-maladie, de l'éducation publique (écoles) et des permis de conduire.

Pour obtenir plus d'information sur les différents rôles et responsabilités de chacun des ordres de gouvernement, visitez la section **Apprendre à connaître le Canada**  [www.serendreaucanada.gc.ca] du site Web Se rendre au Canada.

Système d'emploi



Est-ce que les exigences de la profession d'enseignant sont les mêmes à Toronto et à Vancouver?

Au Canada, les dix provinces et les trois territoires ont chacun leur **marché du travail** avec des normes, des lois, des exigences, des possibilités d'emploi et des conditions de travail précises. Cela signifie que les exigences pour être enseignant à Vancouver peuvent différer de celles de Toronto, puisque ces villes se situent dans des provinces différentes.

Si vous prévoyez immigrer dans une ville ou une région précise, vous pouvez axer votre recherche sur les conditions qui s'appliquent à cette région. Pour en

apprendre davantage, visitez la section ***Provinces et territoires*** 
[www.serendreaucanada.gc.ca] du site Web Se rendre au Canada.



Le Canada compte des milliers de villes et de villages. Les nouveaux arrivants ont l’embarras du choix lorsque vient le temps de trouver un endroit où vivre et travailler au Canada.

Où devrais-je vivre?

Trouver le bon endroit où vivre et travailler peut prendre du temps. Les coûts de logement varient beaucoup au Canada, selon la région (urbaine ou rurale) et le type de logement (appartement ou maison). L’endroit où vous choisirez de vivre aura des répercussions sur les perspectives et les possibilités d’emploi ainsi que sur le salaire associé à votre profession.

Où les nouveaux arrivants s’installent-ils?

La plupart des nouveaux arrivants s’établissent dans les grandes villes. Ensemble, les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto, de Montréal et de Vancouver ont accueilli 68,9% des immigrants récents en 2006¹.

S’établir au Canada – Cette publication de la Société canadienne d’hypothèques et de logement 🇨🇦 [www.cmhc-schl.gc.ca] contient le profil et la comparaison de onze villes canadiennes de taille moyenne.

Quelle somme devrais-je allouer au logement?

Selon la Société canadienne d’hypothèques et de logement 🇨🇦 [www.cmhc-schl.gc.ca], les coûts mensuels du logement ne devraient pas représenter plus de 30 % du revenu mensuel brut de votre ménage.

Ressources

L’outil Travailler au Canada 🇨🇦 [www.travailleraucanada.gc.ca/outil] peut vous aider à choisir un lieu de travail et de résidence. Utilisez l’outil Travailler au Canada pour générer un rapport qui contient de l’information sur les descriptions de postes, les salaires, les compétences requises, la formation linguistique ainsi que les possibilités d’emploi



¹ Source : <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/071204/tq071204.htm>

Ressources (suite...)

. En effectuant des recherches sur des professions et des régions différentes, vous pouvez prendre des décisions quant à votre établissement qui conviennent à vous et votre famille.

- Consultez la section Des logements pour les nouveaux arrivants 🇨🇦 [www.schl.ca/newcomers/french/index.html] du site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour accéder à des ressources qui vous aideront à louer un appartement ou à acheter une maison.
 - **Renseignements sur les services multilingues** : en plus du français et de l'anglais, la Société canadienne d'hypothèques et de logement offre de l'information sur certains programmes et services dans différentes langues.
 - Le Guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant 🇨🇦 [www.cmhc-schl.gc.ca] – Produit par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ce guide offre des renseignements sur la façon de louer ou d'acheter une maison.
 - La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) 🇨🇦 [www.cmhc-schl.gc.ca] a effectué une étude sur les villes de Montréal, Toronto et Vancouver : *Aperçu de la situation et des besoins en matière de logement des immigrants récents à Montréal, à Toronto et à Vancouver.*
- Profils des communautés de 2006 🇨🇦 [www.statcan.ca] – Cet outil de Statistique Canada permet d'effectuer des recherches sur 5 418 communautés, 33 grandes et 111 petites régions métropolitaines au Canada. À partir de cet outil, vous pouvez trouver les coûts de logement et les frais de location.
- Le bureau météorologique du Canada 🇨🇦 [www.meteo.gc.ca] – Le bureau météorologique du gouvernement du Canada permet de connaître les conditions météorologiques des communautés canadiennes.
- Le Canada et les nouveaux arrivants 🇨🇦 - [www.cic.gc.ca] Produit par Citoyenneté et Immigration Canada, ce guide offre de l'information utile pour la recherche d'un endroit où vivre.
- Service inter-agences 🌐 [www.sia.ca] – Utilisez ce site pour chercher les maisons à vendre actuellement et en connaître les prix au Canada. Il est géré par l'Association canadienne de l'immeuble.



Pour obtenir plus d'information concernant les communautés et la vie au Canada, consultez les sections **Provinces et territoires** et **Bienvenue au Canada** du site Web Se rendre au Canada 🇨🇦 [www.serendreaucanada.gc.ca]

DOCUMENTS IMPORTANTS

Documents de votre pays d'origine



Les documents sont très importants pour la recherche d'emploi d'un nouvel arrivant

Documents relatifs à votre éducation et à votre expérience de travail

En vous préparant à immigrer au Canada, vous devriez rassembler des documents qui décrivent votre éducation et votre expérience de travail. Ces documents pourraient vous être demandés par des **services d'évaluation des compétences**, des **organismes de réglementation**, des **établissements d'enseignement** et des **employeurs**.



IMPORTANT



- Apportez les originaux de vos documents.
- Certains organismes peuvent exiger de recevoir les documents directement des institutions de votre pays d'origine. Cela peut prendre du temps, et des coûts peuvent y être rattachés.

Éducation

Il s'agit des attestations de vos études secondaires, collégiales ou universitaires, comme les diplômes ou les certificats. Des descriptions des programmes d'études, des bulletins et des renseignements détaillés sur les cours suivis peuvent aussi être utiles.

Expérience de travail

Apportez avec vous des documents qui confirment votre expérience de travail, comme des descriptions de postes, des dossiers d'emploi, des évaluations de rendement, des lettres de vos employeurs ou superviseurs, et une description de la formation suivie.

Documents de recherche d'emploi

Au Canada, un curriculum vitæ et une lettre de présentation peuvent s'avérer utiles dans le processus de recherche d'emploi. Vous devriez préparer ces documents avant votre arrivée au Canada. Pour plus d'information et des exemples de *curriculum vitæ* utilisés au Canada, veuillez consulter la section **Trouver un emploi au Canada** du guide.

Autres documents pertinents

Le guide *Le Canada et les nouveaux arrivants* 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] présente les documents importants qu'un nouvel arrivant devrait apporter au Canada.

Traduction

La plupart des documents apportés doivent être présentés en anglais ou en français. Avant de traduire vos documents, informez-vous pour déterminer la langue à utiliser (anglais ou français). Vous devrez payer les frais rattachés à la traduction de ces documents.

Conseil pratique

Certains organismes n'acceptent que les documents traduits par certaines entreprises ou encore par leurs propres agences. Évitez de dépenser pour une traduction qui ne sera pas acceptée. Demandez à l'organisme auprès duquel vous présentez votre candidature de vous fournir une liste d'entreprises de traduction qualifiées.



Documents requis pour travailler au Canada

Obtenir un numéro d'assurance sociale

Une des premières choses qu'un **nouvel arrivant** devrait faire à son arrivée est de remplir une demande pour obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS).

Le numéro d'assurance sociale est un numéro unique de neuf chiffres attribué à une personne sous forme d'une carte plastique de format portefeuille.



IMPORTANT : Vous devez posséder un NAS pour travailler au Canada.

Vous aurez aussi besoin d'un NAS pour bénéficier de services gouvernementaux. Par exemple, l'Agence du revenu utilise le NAS à des fins fiscales.

La carte NAS est souvent comparée à la carte de sécurité sociale des États-Unis.

La méthode la plus rapide pour obtenir un numéro d'assurance sociale consiste à présenter votre demande à un centre Service Canada. Pour trouver le bureau local le plus près de chez vous, consultez le site de Service Canada 🇨🇦 [www.servicecanada.gc.ca] ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232).

NOTE

En cas de vol ou de perte de votre carte d'assurance sociale, communiquez immédiatement avec un Centre **Service Canada**. Il vous aidera à présenter une demande pour une nouvelle carte NAS, selon votre situation personnelle.

- Renseignements sur les services multilingues : En plus du français et de l'anglais, Service Canada offre de l'information sur certains programmes et services dans différentes langues.

Les numéros d'assurance sociale qui débutent par le chiffre « 9 » sont attribués aux résidents temporaires qui ne sont pas des résidents permanents ou des citoyens canadiens, comme les étudiants étrangers et les personnes qui détiennent uniquement un permis de travail. Ces personnes doivent détenir une autorisation pour travailler au Canada.

Documents concernant la recherche d'emploi

Au Canada, un curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement seront utiles pour votre recherche d'emploi. Vous devriez préparer ces documents avant votre arrivée au Canada. Pour plus d'information et pour consulter des exemples de curriculum vitæ utilisés au Canada, veuillez lire la section ***Trouver un emploi au Canada*** du guide.

DOCUMENTS IMPORTANTS

Autres documents

Carte de résident permanent

La carte de résident permanent, attribuée par Citoyenneté et Immigration Canada 🇨🇦 [www.cic.gc.ca], est la seule preuve officielle de votre statut de résident permanent au Canada. Tous les résidents permanents du Canada ont besoin de cette carte pour revenir au Canada par avion, par bateau, en train ou en autobus.



La Carte verte américaine est souvent comparée à la carte de résident permanent.

Carte d'assurance-maladie

Une fois arrivé au Canada, vous devriez présenter une demande de carte d'assurance-maladie. Vous devez posséder une carte d'assurance-maladie pour recevoir des soins de santé dans votre province ou territoire. Pour présenter une demande, communiquez avec le ministère de la Santé de votre province ou territoire. Vous pouvez également consulter le site Le Canada et les nouveaux arrivants 🇨🇦 [www.cic.gc.ca], qui comporte une section contenant toute l'information importante sur les soins de santé.

Permis de conduire

Les dix provinces et trois territoires du Canada ont chacun un permis de conduire distinct. Apprenez comment présenter une demande de permis de conduire selon la province ou le territoire où vous prévoyez vous établir. Pour y parvenir, vous devrez communiquer avec le gouvernement provincial ou territorial de votre région. Consultez la section **Documents** du site www.travailleraucanada.gc.ca 🇨🇦 pour accéder aux liens.

TROUVER UN EMPLOI AU CANADA

Noms de professions canadiennes et descriptions de postes

Effectuer des recherches sur votre profession vous aidera à connaître les possibilités d'emploi et à trouver un emploi qui vous convient.

Noms des professions et descriptions de postes

Suivez ces étapes avant de commencer votre recherche d'emploi au Canada: 1) déterminer le titre de votre profession au Canada; 2) déterminer si votre profession est réglementée ou non; 3) effectuer une recherche sur les possibilités d'emploi dans les différentes régions du Canada et 4) effectuer une recherche sur les régions où vous pourriez vous établir.

Étape 1) Quel est le titre de ma profession au Canada?



En Chine, ma profession se nommait ingénieur. Suis-je un ingénieur au Canada?

Les titres de profession et les descriptions peuvent varier d'un pays à l'autre. Votre profession dans votre pays d'origine pourrait porter un autre nom au Canada. Le Canada utilise la **Classification nationale des professions (CNP)** pour classer les deux millions de noms de professions de son marché du travail.



L'outil Travailler au Canada vous aidera à trouver le nom de votre profession ainsi que la description de poste à l'intérieur du système de la CNP. L'outil vous renseignera sur les fonctions principales de votre profession et sur les compétences requises pour l'exercer.

Étape 2) Ma profession est-elle réglementée ou non?



Que signifie le terme « réglementé »?

Il existe deux types d'emploi au Canada : les **professions réglementées** et les **professions non réglementées**.

Les professions réglementées exigent que vous possédiez une accréditation avant de commencer à travailler. Au Canada, quelques provinces et territoires réglementent certaines professions et certains métiers, alors que d'autres ne le font pas. Les professions réglementées comprennent les infirmiers/infirmières, les ingénieurs et les médecins.

? **Les exigences pour être enseignant sont-elles les mêmes à Vancouver et à Toronto?**

Chaque province et territoire a ses propres normes, lois et exigences professionnelles. Cela signifie que les exigences pour être enseignant à Vancouver peuvent différer de celles de Toronto, puisque ces villes sont situées dans des provinces différentes.

Si vous prévoyez immigrer dans une ville ou une région précise, vous pouvez axer votre recherche sur les normes précises, les possibilités d'emploi et les conditions de travail de cette région.

Pour en apprendre davantage, visitez la section **Professions au Canada** du guide.

? **Que signifie le terme « non réglementé » ?**

Vous n'avez pas besoin d'un permis pour exercer une profession non réglementée. Ces professions commencent en bas de l'échelle et vont jusqu'à la direction. La majorité des emplois au Canada sont non réglementés.

Le marché des emplois non réglementés est un excellent endroit pour commencer votre carrière au Canada.

Pour plus de renseignements, consultez la section **Professions au Canada** du guide.

Étape 3) Quelles sont les perspectives et les possibilités d'emploi dans mon domaine dans les différentes régions du Canada?

L'**information sur le marché du travail** de l'outil Travailler au Canada 🇨🇦 [www.travailleraucanada.gc.ca/outil] peut vous aider à prendre des décisions éclairées sur votre avenir. Grâce à cet outil, vous apprendrez les renseignements suivants :



- Salaire horaire moyen pour un métier dans un emplacement donné; ces renseignements peuvent être comparés à ceux d'une autre région.
- Quels emplois sont actuellement disponibles (selon le Guichet emplois du Canada).

- Listes d'employeurs potentiels.
- Perspectives d'emploi dans votre domaine.
- Associations et syndicats liés au domaine.

Ces renseignements peuvent vous aider à décider où habiter et trouver un emploi.

Étape 4) Comment puis-je trouver plus de renseignements sur les collectivités?

Vous pouvez visiter les sections ***Provinces et territoires*** ou ***Choisir un endroit où vivre et travailler*** du site **Se rendre au Canada**  [www.serendreaucanada.gc.ca] pour plus de renseignements.

TROUVER UN EMPLOI AU CANADA

Où chercher un emploi au Canada

Affichage des emplois

Les offres d'emploi se trouvent à différents endroits : sur Internet, sur un tableau communautaire, dans les salons de l'emploi ou dans la section « offres d'emploi » des journaux.

- Un salon de l'emploi est un événement où les entreprises se font connaître et acceptent quelquefois des curriculum vitæ pour les postes à pourvoir.



Vous pouvez également communiquer directement avec les employeurs pour leur demander s'ils embauchent actuellement.

Guichet Emplois  [www.guichetemplois.gc.ca] est la liste électronique des offres d'emploi du gouvernement du Canada partout au Canada. Vous pouvez effectuer une recherche dans le Guichet emplois par titre de poste, disponibilité et date d'affichage. Le Guichet emplois est le plus grand réseau électronique d'affichage d'emplois disponible au Canada. Plus de 900 000 emplois sont affichés chaque année.

- Jusqu'à 50 000 offres d'emploi sont accessibles en tout temps.
- Jusqu'à 2 000 nouveaux emplois sont affichés chaque jour.

Marché voilé du travail

En raison du temps et des coûts requis pour annoncer un emploi (p. ex. afficher une annonce dans un journal), de nombreux postes sont pourvus de façon non officielle. Cela crée ce qui semble être un marché du travail « voilé ». Les renseignements sur les postes disponibles sont souvent transmis par les gestionnaires, les employés et les partenaires d'affaires, ainsi que par les membres de la famille, les amis et les connaissances.

Le réseautage constitue la façon de chercher des emplois dans le **marché voilé du travail** du Canada. Les nouveaux arrivants peuvent créer un réseau de contacts, chercher des possibilités de bénévolat et examiner d'autres façons d'avoir accès à des possibilités d'emploi qui ne sont pas annoncées. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la section **Difficultés liées au travail au Canada** de ce guide.



IMPORTANT : Vous devez posséder un numéro d'assurance sociale pour travailler au Canada.

Organismes qui peuvent vous aider

Il existe des centaines d'organismes qui aident les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie au Canada. Ces organismes peuvent vous aider de nombreuses façons, y compris dans votre recherche d'emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur les organismes qui aident les immigrants, visitez le site de Citoyenneté et Immigration Canada 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] et le site de Service Canada 🇨🇦 [www.servicecanada.gc.ca].

Pour une liste de services d'emploi au Québec, visitez le site Emploi Québec 🌐 [www.emploi.quebec.net].

TROUVER UN EMPLOI AU CANADA

Comment présenter une demande d'emploi au Canada



Vous devez suivre trois étapes pour présenter une demande d'emploi au Canada : **1) un curriculum vitæ; 2) une lettre de présentation; et 3) une recherche d'entreprises et d'emplois.**

Étape 1) Élaborer un curriculum vitæ

Au Canada, un curriculum vitæ (cv) est un outil important lorsque vous cherchez un emploi. Un curriculum vitæ dit à l'employeur qui vous êtes, ce que vous avez fait par le passé, quelles sont vos qualifications et pourquoi vous désirez obtenir cet emploi.

Les curriculum vitæ peuvent comporter des renseignements sous des rubriques comme **Coordonnées, Objectif de travail, Compétences connexes, Études, Expérience de travail, Tâches, Expérience supplémentaire, Intérêts/activités, Références.** Vous trouverez ci-dessous des détails sur les renseignements à inclure dans chaque section.

Coordonnées

- Nom — votre nom complet, tapé dans une police plus grande
- Adresse — votre adresse, écrite au complet
- Numéro de téléphone — votre numéro de téléphone au domicile, y compris l'indicatif régional, ainsi que le numéro à composer pour laisser un message, si vous n'avez pas de répondeur
- Adresse courriel



Objectif de travail

En une phrase, décrivez votre objectif de travail. Cela indique à l'employeur vos objectifs de carrière. Tentez de lier votre objectif de travail à l'emploi pour lequel vous présentez votre candidature.

Compétences connexes

Dressez la liste des aptitudes et compétences spéciales liées à l'emploi pour lequel vous présentez votre candidature. Vous pouvez utiliser les compétences acquises au cours d'activités payées ou non, de votre expérience en tant que bénévole et même de vos passe-temps.

Études

Dressez la liste de la formation suivie, en commençant par votre diplôme ou formation le plus récent. Inscrivez le nom, la ville et le pays de chaque école que vous avez fréquentée (études secondaires et autres), le type de programmes que vous avez suivis, votre champ d'intérêt et les années terminées. Dressez la liste de vos certificats ou diplômes, y compris les petits cours comme un cours d'informatique ou de logiciel, un cours de premiers soins, de réparation de petits moteurs ou tout autre cours de formation qui peut être utile pour l'emploi que vous désirez obtenir.

Expérience de travail

Dressez la liste des entreprises et organismes pour lesquels vous avez travaillé ou avez été bénévole. Assurez-vous d'indiquer où ils sont situés (villes et pays) ainsi que les dates (mois et année) où vous avez travaillé pour ces entreprises, ainsi que le poste occupé.



Tâche : Décrire le type de tâches que vous avez menées, en commençant par celles qui occupaient la majeure partie de votre temps ou qui supposaient le plus de responsabilités. N'inscrivez pas plus de cinq tâches pour chaque emploi.

Expérience et compétences supplémentaires

Utilisez cette section pour inscrire des renseignements sur les langues que vous parlez, les logiciels que vous connaissez et autres aptitudes liées à l'emploi. S'il y a beaucoup de renseignements, divisez-les en sections distinctes séparées par des titres.

Intérêts/activités

Décrivez brièvement quelques-uns de vos intérêts et quelques-unes de vos activités qui fournissent des renseignements sur vous. Assurez-vous de mentionner vos réalisations ou les prix que vous avez reçus et l'expérience bénévole que vous possédez.

Références

Une référence est une personne qui peut témoigner de votre personnalité (et de votre expérience de travail, s'il y a lieu). Certains employeurs canadiens peuvent préférer des références canadiennes. Réfléchissez attentivement aux personnes qui peuvent agir à titre de référence, et demandez-leur la permission d'inscrire leur nom. Il peut s'agir d'un ancien employeur, d'un collègue ou d'un ami. Inscrivez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'un maximum de trois références, sur une feuille de

même type de papier que celui utilisé pour votre curriculum vitae. Ne fournissez vos références à un employeur potentiel que sur demande.

Gardez votre liste de références à jour. Si vous le pouvez, fournissez à vos références une idée du type d'emploi que vous cherchez et, lorsque cela est possible, faites-leur savoir qu'un employeur les appellera.

Remarque : Le format de curriculum vitae présenté ci-dessus représente un type de curriculum vitae. Pour plus d'exemples sur d'autres types, visitez le site [emploisetc](http://emploisetc.ca) 🇨🇦 [www.emploisetc.ca].

Étape 2) Rédiger une lettre de présentation

Une lettre de présentation vise à vous mettre en valeur auprès d'un employeur potentiel. Elle devrait être concise, bien écrite et adaptée à l'entreprise et à l'emploi. Cela signifie que vous préparez un curriculum vitae et une lettre de présentation différents pour chaque emploi.

Lettre de présentation — Conseils utiles

- Mentionnez le titre de l'emploi pour lequel vous présentez votre candidature. S'il y a un numéro de référence ou un numéro de dossier, vous devriez l'inscrire.
- Adressez votre lettre à la personne-ressource appropriée, soit l'employeur soit l'agent des ressources humaines. Utilisez son nom et son titre. Téléphonnez à l'entreprise ou envoyez-lui un courriel si l'annonce ne comporte pas le nom d'une personne-ressource. Ne présumez pas qu'une personne est de sexe masculin ou féminin selon son prénom.
- Mentionnez la façon dont vous avez entendu parler de l'emploi (offre d'emploi, article de journal ou connaissance). Mentionnez ce que fait l'entreprise et comment vos compétences, vos aptitudes et votre expérience peuvent être un atout précieux pour l'entreprise.
- Inscrivez votre nom, votre numéro de téléphone, votre adresse ainsi que votre adresse courriel.
- Limitez votre lettre à une page. Imprimez-la sur du papier de bonne qualité de format normal (8 ½ x 11).
- Révisez votre lettre et demandez à une autre personne de la lire. Corrigez les erreurs et imprimez une copie propre.

Étape 3) Recherche d'entreprises et d'emplois

Le fait de s'informer sur une entreprise et un emploi peut vous aider à rédiger votre curriculum vitæ, votre lettre de présentation, ainsi qu'à vous préparer pour une entrevue.

- Que fait l'employeur ou l'entreprise?
- Que suppose le poste pour lequel vous présentez votre candidature?
- Quelles sont les qualifications requises pour le poste?
- Quelles sont les compétences recherchées par l'employeur?
- Qui sont les clients?
- Quelle est la réputation de l'employeur?

Conseil : Allouez un délai pour la livraison. Transmettez votre lettre de présentation et votre curriculum vitæ par courriel, par courrier ou en main propre. Conservez une copie pour vos dossiers et notez la date à laquelle vous avez envoyé vos documents.

TROUVER UN EMPLOI AU CANADA

Comment présenter une demande d'emploi au Canada



Entrevues

Un employeur fera souvent passer une entrevue à plusieurs candidats qualifiés pour combler un poste. Une entrevue peut être une rencontre simple et non officielle entre vous et votre employeur potentiel, ou il peut s'agir d'une entrevue officielle entre vous et un groupe de personnes qui vous poseront une série de questions. Pour vous préparer, apprenez-en plus sur les entrevues en quatre étapes :

1) planification; 2) matériel d'entrevue; 3) entrevue et 4) après l'entrevue.

Étape 1) Planification

Lorsque l'employeur communique avec vous pour prévoir une entrevue, vous pouvez demander s'il y aura un examen dans le cadre du processus d'entrevue. Vous pouvez également demander combien de personnes participeront à l'entrevue.

Au moment de vous préparer pour une entrevue, prévoyez et répétez les réponses à des questions d'entrevue potentielles. Il peut être utile de mémoriser votre formation, vos compétences et votre expérience, et d'être prêt à répondre à des questions sur ce que vous avez fait et la façon dont vous l'avez fait.

Les bibliothèques et les librairies possèdent également des livres comportant des questions d'entrevue potentielles.

Confirmez l'heure prévue pour l'entrevue et arrivez tôt. Déterminez à l'avance où vous allez et de combien de temps vous aurez besoin pour vous y rendre. Conduisez ou parcourez le trajet une journée ou deux à l'avance, à la même heure que l'heure où vous voyagerez le jour de l'entrevue. Prévoyez au moins une heure pour l'entrevue.

Étape 2) Matériel d'entrevue

Apportez à l'entrevue un dossier ou une enveloppe qui contient les éléments suivants :

- Une copie de votre curriculum vitæ pour chaque intervieweur.
- Des copies de votre liste de références.
- Du papier et un stylo afin de pouvoir écrire le nom du responsable de l'entrevue, la date de toute entrevue ultérieure ou tout autre renseignement dont vous aurez besoin par la suite.
- Des copies de vos lettres de recommandation, si vous en avez.

Étape 3) Entrevue

Voici quelques suggestions qui peuvent vous aider à réussir une entrevue.

- Saluez l'intervieweur ou les membres du comité. Présentez-vous et serrez la main des gens fermement. Souriez. Un sourire sincère vous permettra de vous mettre à l'aise, tout comme l'intervieweur. Restez debout jusqu'à ce qu'on vous invite à vous asseoir.
- Laissez l'intervieweur ou les membres du comité diriger l'entrevue et établir le ton. Regardez-les dans les yeux et répondez aux questions d'une voix ferme, claire et confiante. Détendez-vous et assoyez-vous naturellement. Soyez prêt à en dire plus à l'intervieweur sur vos études, votre formation et vos compétences, votre expérience de travail et les aspects de votre personnalité qui font de vous la personne idéale pour l'emploi.
- Demandez plus d'explications si vous ne comprenez pas une question. Il vaut mieux demander des renseignements supplémentaires que de répondre incorrectement.
- Durant une entrevue, il se peut qu'on vous demande si vous avez des questions. C'est à ce moment que la recherche réalisée à l'étape 3 « Lettres de présentation et curriculum vitæ » sera utile. Préparez quelques questions pour montrer que vous vous êtes informé sur l'entreprise. Demandez plus de renseignements sur le poste pour lequel vous passez l'entrevue.

Étape 4) Après l'entrevue

Après une entrevue, vous pourriez attendre plusieurs jours ou plusieurs semaines avant de savoir si vous avez le poste. Que pouvez-vous faire en attendant?

- **Écrivez une lettre aux intervieweurs** : Remerciez-les d'avoir pris le temps de vous faire passer une entrevue. Dites-leur à nouveau que vous êtes intéressé par l'emploi et rappelez-leur vos qualifications. Si possible, transmettez le courrier ou le courriel le même jour que votre entrevue.
- **Réfléchissez à votre entrevue (réflexion)** : Demandez-vous quelles parties qui se sont bien passées ou non, ce que vous pourriez faire ou dire de différent la prochaine fois. Cela vous aidera à apprendre de chaque entrevue.
- **Appel de suivi** : Si l'employeur doit vous appeler un certain jour, soyez prêt à répondre. Si l'on ne vous appelle pas au moment précisé, faites un appel de suivi. Si vous avez accepté de rappeler l'employeur, assurez-vous de le faire le jour convenu. Si vous n'avez pris aucun arrangement, et que vous n'avez pas de nouvelles de l'employeur après deux semaines, appelez l'entreprise pour savoir où en est le processus d'embauche.
- **Posez des questions** : Si vous n'avez pas obtenu l'emploi, vous pouvez demander pourquoi. « Pouvez-vous me dire ce qui aurait fait de moi un

meilleur candidat pour le poste? » Demandez si l'employeur est au courant d'autres postes à combler dans votre domaine. Remerciez toujours l'employeur ou le gestionnaire du personnel d'avoir pris en considération votre candidature. Soyez professionnel et poli. Même si vous n'obtenez pas l'emploi, vous ne savez jamais quand cet employeur aura de nouveau un poste à combler.

Vous pouvez en apprendre plus sur les entrevues et la rédaction de curriculum vitæ et de lettres de présentation en visitant la section Formation et carrières  [www.emploisetc.ca] du site de Service Canada.

TROUVER UN EMPLOI AU CANADA

Professions au Canada



Il existe deux types d'emplois au Canada : les **professions réglementées** et les **professions non réglementées** .

Professions non réglementées

Environ 80 % des travailleurs canadiens exercent une profession non réglementée. Les professions non réglementées n'exigent pas de permis.

Il peut s'agir de postes exigeant des années de formation — comme les analystes informatiques ou les biologistes — ou très peu de formation officielle — comme des serveurs ou des responsables de l'entretien ménager. Les emplois non réglementés commencent au bas de l'échelle et vont jusqu'à la direction.

Pour les professions non réglementées, les employeurs voudront en apprendre plus sur votre scolarité et votre expérience de travail. Ces renseignements peuvent être résumés dans un curriculum vitæ.

De plus, les employeurs peuvent être intéressés par l'équivalence canadienne de vos titres de compétence obtenus à l'extérieur du Canada. Visitez la **section Reconnaissance des titres de compétence étrangers** du guide pour obtenir plus de renseignements.

Visitez l'outil Travailler au Canada  [www.travailleraucanada.gc.ca/outil] pour obtenir plus de renseignements si votre profession est non réglementée.



TROUVER UN EMPLOI AU CANADA

Professions au Canada



Professions réglementées

Environ 20 % des emplois au Canada exigent un permis, pour des raisons de sécurité publique. Les emplois qui exigent un permis sont des professions réglementées. Elles comprennent les infirmières, les médecins, les ingénieurs, les enseignants, les comptables et les électriciens. Vous devez posséder une formation et une expérience spéciales avant de pouvoir obtenir votre permis pour exercer la majorité des professions réglementées.



En général, deux principaux types de professions sont réglementées au Canada :

- Professions réglementées (p. ex. médecins, infirmières et avocats)
- Métiers par apprentissage (spécialisés) (p. ex. plombiers et électriciens).

Pour occuper un poste réglementé, en général vous devez :

- avoir suivi un programme universitaire ou collégial;
- avoir fait un stage sous la supervision de travailleurs autorisés dans la profession
- avoir passé des examens.

Vous devez souvent avoir une expérience de travail au Canada avant de pouvoir obtenir votre permis.

Dans chaque province et territoire, un organisme de réglementation existe pour chaque profession réglementée. Un organisme de réglementation est un

CONSEIL

Le marché de l'emploi non réglementé est un excellent endroit pour commencer votre carrière au Canada. Si vous êtes un professionnel formé à l'étranger, vous pouvez occuper un poste non réglementé jusqu'à ce que vous obteniez votre permis dans une profession réglementée ou que vous obteniez une expérience de travail au Canada.

REMARQUE

Certains organismes acceptent les titres de compétence de travailleurs d'autres pays. L'organisme de réglementation provincial ou territorial qui réglemente votre profession peut vous dire s'il existe un accord spécial avec votre pays d'origine.

REMARQUE

Pour obtenir un permis, il se peut que vous deviez reprendre des études, travailler sous supervision ou passer des examens. Vous pouvez également devoir passer un test linguistique. Obtenir votre permis après votre immigration peut prendre beaucoup de temps et peut être coûteux.

organisme non gouvernemental qui réglemente une profession au nom du gouvernement.

Le nom et les coordonnées des organismes de réglementation se trouvent sur le site de l'outil Travailler au Canada 🇨🇦 [www.travailleraucanada.gc.ca/outil]. La majorité des organismes de réglementation possèdent leur propre site Web qui décrit leurs exigences d'obtention de permis, y compris des renseignements sur les conditions d'admissibilité, la reconnaissance des titres de compétence étrangers et les frais d'inscription.

Professions réglementées

L'évaluation des titres de compétence dans le cadre des professions réglementées est habituellement réalisée par un organisme de réglementation.

Si votre profession est réglementée, il est important de connaître les renseignements suivants :

- Quel est le permis requis?
- Quelle est la durée nécessaire pour obtenir un permis?
- Combien coûte un permis?
- Le processus d'obtention de permis peut-il être lancé à partir d'un autre pays?
- Existe-t-il des programmes de transition ou de formation spécialisée?

Discutez de ces questions avec l'organisme de réglementation responsable de votre profession. Les noms et les coordonnées des organismes de réglementation sont disponibles sur le site de l'outil Travailler au Canada 🇨🇦 [www.travailleraucanada.gc.ca/outil].

Métiers d'apprentissage

Au Canada, de nombreux métiers spécialisés sont enseignés dans le cadre de programmes d'apprentissage provinciaux ou territoriaux. On parle souvent de métiers d'apprentissage.

Un apprentissage est une période de formation supervisée menant à un **certificat** dans un métier précis. L'apprentissage combine la formation en emploi et la formation en classe.

Certains métiers d'apprentissage exigent des permis, et d'autres, non. Communiquez avec le bureau provincial ou territorial d'apprentissage pour en

apprendre plus sur les normes et les qualifications précises de chaque province ou territoire.

Si vous désirez exercer un métier d'apprentissage réglementé, vous devez présenter votre candidature aux responsables de l'apprentissage dans la province ou le territoire où vous vous établirez. Ils évalueront vos titres de compétence, votre formation et votre expérience pour déterminer si vous respectez les normes.



Utilisez l'outil Travailler au Canada 🇨🇦

[\[www.travailleraucanada.gc.ca/outil\]](http://www.travailleraucanada.gc.ca/outil) pour déterminer si votre profession est réglementée ou non.

Ressources utiles :

- Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers 🇨🇦 [\[www.compences.gc.ca\]](http://www.compences.gc.ca) fournit des renseignements et des services d'orientation et d'aiguillage pour aider les travailleurs formés à l'étranger à réussir et à mettre en pratique leurs compétences au Canada plus rapidement.
- Le site Web InfoMetiers.ca 🌐 fournit des renseignements complets pour les travailleurs intéressés par les métiers.
- Le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) 🌐 [\[www.red-seal.ca\]](http://www.red-seal.ca) est responsable de la gestion du Programme des normes interprovinciales « Sceau rouge », entre autres choses.
- L'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes 🌐 [\[www.canalliance.org\]](http://www.canalliance.org) est un regroupement de services d'évaluation des titres de compétence de diverses régions du Canada mandatés par leur province.

TROUVER UN EMPLOI AU CANADA

Démarrer une entreprise



Démarrer une entreprise est une excellente façon de commencer votre carrière au Canada.

Démarrer une entreprise peut être très enrichissant, mais également difficile. La meilleure façon de réussir est de se préparer. Il existe de nombreuses ressources pouvant vous aider à planifier ou à démarrer une entreprise au Canada.

Que vous prévoyiez venir au Canada en tant qu'immigrant d'affaires, investisseur étranger ou travailleur autonome, le réseau Entreprises Canada  [www.entreprisescanada.ca] possède un éventail de ressources pouvant vous aider.

Ressources utiles :

Le ***Lancement d'une entreprise pour les nouveaux arrivants au Canada - Info-Guide*** peut aider les nouveaux arrivants entrepreneurs qui cherchent des renseignements sur le démarrage d'une entreprise à obtenir des ressources des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le réseau Entreprises Canada offre un certain nombre de guides adaptés à des secteurs précis de l'économie : Entreprise d'approches complémentaires et parallèles en santé, Salon de beauté/de coiffure/d'esthétique/de bronzage, Gîte touristique, Entreprise d'experts-conseils, Dépanneur, Centre de service de garde à l'enfance, Établissement de soins pour personnes âgées, Restaurant.

Ces guides offrent des renseignements sur les règlements, le financement, les impôts, la gestion, la publicité et plus encore. Démarrer une entreprise peut être une expérience enrichissante si vous êtes bien informé.

- Le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario (CSECO) offre certains de ses documents les plus populaires sur le démarrage d'une entreprise au Canada dans un certain nombre de langues : Arabe, Coréen, Espagnol, Punjabi, Chinois (Traditionnel), Chinois (Simplifié)
- Le site Web [Investir au Canada](http://www.investiraucanada.gc.ca)  [www.investiraucanada.gc.ca] fournit un éventail de ressources, de liens vers des services et d'expertise pour aider les non-Canadiens à investir ou à créer une nouvelle entreprise.

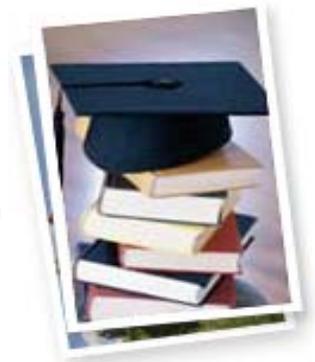
DIFFICULTÉS LIÉES AU TRAVAIL AU CANADA

Expérience de travail



Les nouveaux arrivants peuvent faire face à de nombreux défis au moment de trouver un emploi au Canada. Statistique Canada_ cerne quatre difficultés liées au marché du travail auxquelles font face les nouveaux arrivants au Canada. Une des difficultés est l'expérience de travail.

Une expérience sur le marché du travail canadien peut être une exigence ou une préférence de l'employeur, dans les professions réglementées et non réglementées. Il est utile pour les nouveaux arrivants de présenter l'expérience qu'ils ont acquise dans un autre pays comme une expérience précieuse pour les employeurs canadiens. Cela peut être fait dans le curriculum vitae. Pour plus de renseignements, visitez la section *Trouver un emploi au Canada* du guide.



Programmes de transition

Les programmes de transition, les stages, le travail bénévole ou temporaire ainsi que le travail autonome constituent des façons d'obtenir une expérience de travail au Canada.

Bénévolat

Le bénévolat est une excellente façon d'obtenir une expérience de travail au Canada sans être payé. Le bénévolat peut vous aider à :

- obtenir des connaissances pratiques du marché du travail au Canada
- vous exercer à parler anglais ou français
- élaborer votre réseau et avoir accès au marché voilé du travail
- obtenir des références canadiennes
- acquérir de nouvelles compétences.

Le Guichet Emplois 🇨🇦 [www.guichetemplois.gc.ca] du Canada offre des liens vers des possibilités de bénévolat et des renseignements sur le bénévolat.

Travail à temps partiel ou travail temporaire

Le travail à temps partiel vous permet de travailler selon une semaine de travail réduite. Le travail temporaire est un poste comblé pour une période précise (c.-à-d. avec une date de début et de fin).

Le Guichet Emplois 🇨🇦 [www.guichetemplois.gc.ca] du Canada fournit des liens vers des possibilités et des ressources liées au travail à temps partiel.

Organismes qui peuvent vous aider

Il existe des centaines d'organismes qui aident les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie au Canada. Ces organismes peuvent vous aider de nombreuses façons, y compris dans votre recherche d'emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur les organismes qui aident les immigrants, visitez le site de Citoyenneté et Immigration Canada 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] et le site de Service Canada 🇨🇦 [www.servicecanada.gc.ca].

Pour une liste de services d'emploi au Québec, visitez le site Emploi Québec 🌐 [www.emploiQuebec.net].

DIFFICULTÉS LIÉES AU TRAVAIL AU CANADA

Personnes-ressources et réseautage sur le marché du travail



Les nouveaux arrivants peuvent faire face à de nombreux défis au moment de trouver un emploi au Canada. Statistique Canada cerne quatre difficultés liées au marché du travail auxquelles font face les nouveaux arrivants au Canada. Une des difficultés est l'établissement de liens avec des personnes-ressources et le réseautage sur le marché du travail.

Les nouveaux arrivants peuvent avoir de la difficulté à s'informer sur les emplois du marché voilé du travail puisqu'ils n'ont pas un réseau de contacts établi.

Marché voilé du travail

En raison du temps et des coûts requis pour annoncer un emploi (p. ex. afficher une annonce dans un journal), de nombreux postes sont pourvus de façon non officielle. Cela crée ce qui semble être un marché du travail « voilé ». Les renseignements sur les postes disponibles sont souvent transmis par les gestionnaires, les employés et les partenaires d'affaires, ainsi que par les membres de la famille, les amis et les connaissances.

Le réseautage constitue la façon de chercher des emplois dans le **marché voilé du travail**.

Réseautage

En plus de surveiller les offres d'emploi, de nombreuses personnes cherchent un travail au Canada au moyen du réseautage. Le réseautage consiste à dire aux gens que vous cherchez un emploi.

Qui devrait faire partie de mon réseau?

Il se peut que vous ayez déjà un réseau. Votre réseau commence par les personnes de votre entourage immédiat — votre famille et vos amis. Votre réseau peut aussi inclure vos connaissances — les personnes que vous connaissez sur le plan social. Voici quelques personnes dont vous devez tenir compte :

- Voisins et amis de la famille
- Employeurs et collègues
- Membres d'un club
- Collègues d'une équipe ou d'un cours
- Enseignants et entraîneurs
- Dirigeants communautaires
- Bibliothécaires

Les personnes qui ont un bon réseau sont celles qui partagent la vie des autres en donnant et en recevant des renseignements, des conseils, du soutien et un engagement.

Organismes qui peuvent vous aider

Il existe des centaines d'organismes qui aident les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie au Canada. Ces organismes peuvent vous aider de nombreuses façons, y compris dans votre recherche d'emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur les organismes qui aident les immigrants, visitez le site de Citoyenneté et Immigration Canada 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] et le site de Service Canada 🇨🇦 [www.servicecanada.gc.ca].

Pour une liste de services d'emploi au Québec, visitez le site Emploi Québec 🌐 [www.emploiquebec.net].

DIFFICULTÉS LIÉES AU TRAVAIL AU CANADA

Reconnaissance des titres de compétences étrangers



Les nouveaux arrivants peuvent faire face à de nombreux défis au moment de trouver un emploi au Canada. Statistique Canada cerne quatre difficultés liées au marché du travail auxquelles font face les nouveaux arrivants au Canada. Une des difficultés est la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Certains titres de compétences obtenus à l'extérieur du Canada peuvent ne pas être reconnus comme équivalant aux titres de compétences canadiens. C'est souvent le cas en raison de différences contextuelles entre les pays, particulièrement dans les professions réglementées où la santé et la sécurité sont importantes.

La reconnaissance de titres de compétences professionnels et de formation au Canada peut prendre du temps. Les organismes qui évaluent les titres de compétences étrangers comprennent les suivants : organismes d'évaluation des titres de compétences, établissements d'enseignement et organismes de réglementation.

Évaluation des titres de compétences et emplois

Pour certains emplois, principalement les professions réglementées, les nouveaux arrivants devront faire évaluer leurs titres de compétences étrangers.

Il y a deux types d'emplois au Canada : les emplois **non réglementés** et les emplois **réglementés**.

- **Professions non réglementées** : Si vous désirez occuper un poste non réglementé, les employeurs voudront en apprendre plus sur votre scolarité et votre expérience de travail. Ces renseignements peuvent être résumés dans un curriculum vitae. De plus, les employeurs peuvent être intéressés par l'équivalence canadienne de vos titres de formation obtenus à l'extérieur du Canada.

Le marché de l'emploi non réglementé est un excellent endroit pour commencer votre carrière au Canada.

CONSEIL

Une évaluation des titres de compétences coûte de l'argent. Adressez-vous à un organisme de réglementation ou un autre organisme pour déterminer si vous avez besoin d'une évaluation avant de dépenser de l'argent pour une évaluation qui n'est pas requise ou reconnue.

- **Professions réglementées** : L'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences sont habituellement réalisées par un organisme de réglementation.

Évaluation des titres de compétences et la formation continue

Si vous présentez une demande dans un collège ou une université, vous devrez peut-être faire évaluer vos titres de formation étrangers. Cela peut être fait par un organisme d'évaluation des titres de compétences ou par l'établissement d'enseignement en question.

Équivalence canadienne des titres de compétences étrangers

Le gouvernement canadien offre des renseignements sur les processus d'évaluation et de reconnaissance de titres de compétences étrangers par l'entremise du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE). Pour en apprendre davantage, visitez le site Web du BORTCE au www.competences.gc.ca 🇨🇦 ou téléphonez à Service Canada au **1-888-854-1805** ou par TTY au **1-800-926-9105** (au Canada seulement).

Les services provinciaux d'évaluation des titres de compétences évaluent les titres de formation moyennant des frais. L'évaluation vous dira comment votre scolarité se compare aux normes connexes de la province ou du territoire où vous prévoyez vous établir. Une évaluation peut vous aider dans votre recherche d'emploi. Visitez la version en ligne du guide [www.workingincanada.gc.ca] 🇨🇦 pour des liens Web directs aux services provinciaux d'évaluation des titres de compétence.

Évaluation préliminaire

- World Education Services Canada (WES) 🌐 [www.wes.org] peut vous fournir une évaluation préliminaire de l'équivalence de vos titres de compétences, moyennant certains frais.

Organismes qui peuvent vous aider

Il existe des centaines d'organismes qui aident les **nouvel arrivant** à s'adapter à la vie au Canada. Ces organismes peuvent vous aider de nombreuses façons, y compris dans votre recherche d'emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur les organismes qui aident les immigrants, visitez le site de Citoyenneté et Immigration Canada 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] et le site de Service Canada 🇨🇦 [www.servicecanada.gc.ca].

Pour une liste de services d'emploi au Québec, visitez le site Emploi Québec 🌐 [www.emploiquebec.net].

DIFFICULTÉS LIÉES AU TRAVAIL AU CANADA

Aptitudes en communication



Les nouveaux arrivants peuvent faire face à de nombreux défis au moment de trouver un emploi au Canada. Statistique Canada cerne quatre difficultés liées au marché du travail auxquelles font face les nouveaux arrivants au Canada. Une des difficultés est liée aux aptitudes en communication.

Le Canada a deux langues officielles : l'anglais et le français. Selon l'endroit où vous déciderez de vivre, vous devrez travailler en anglais, en français ou dans les deux langues.

L'importance des aptitudes linguistiques pour travailler au Canada

La capacité d'un **nouvel arrivant** de communiquer et de travailler en anglais ou en français est importante pour trouver un emploi. L'apprentissage de l'anglais et du français est un défi pour de nombreux nouveaux arrivants.

De nombreux organismes comme les **établissements d'enseignement**, les **organismes de réglementation** et les **employeurs** peuvent vous demander une preuve de vos compétences linguistiques. L'obtention de la preuve, notamment l'obtention de résultats de tests linguistiques, coûte de l'argent. Certains organismes acceptent seulement certains types de tests. Adressez-vous à l'organisme avant d'effectuer une évaluation linguistique et posez-lui les questions suivantes :

- Y a-t-il des exigences linguistiques particulières?
- Quels sont les résultats de tests linguistiques requis?
- Où puis-je passer l'examen?

Évaluation des compétences linguistiques

Si vous ne connaissez pas votre niveau linguistique en anglais ou en français, visitez un des centres de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC). Les centres de CLIC évalueront votre niveau linguistique et vous dirigeront vers le programme de formation linguistique approprié.

Améliorer vos compétences linguistiques

Le gouvernement fédéral offre des programmes gratuits de formation linguistique aux nouveaux arrivants adultes au Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et des organismes non gouvernementaux.

- Le programme Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] fournit des cours de langue et d'alphabétisation en anglais de base.
- Le programme Cours de langue pour niveau avancé (CLNA) 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] fournit une formation linguistique avancée et propre à un emploi.

Certaines provinces possèdent des programmes de formation linguistique qui diffèrent du programme CLIC et CLNA.

- En Colombie-Britannique, le gouvernement fournit le programme *English Language Services for Adults (ELSA)*.
- Au Manitoba, la formation de base en anglais est fournie dans le cadre du programme *ENTRY*.
- Au Québec, pour améliorer vos compétences en français, communiquez avec le *Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)* 🌐 [www.micc.gouv.qc.ca].
- Il y a également bon nombre d'autres organismes canadiens qui offrent des programmes de langue en anglais ou en français pour lesquels vous devez payer. Visitez la section *Étudier au Canada* du site Web www.serendreaucanada.gc.ca 🇨🇦 pour une liste de programmes de langue en anglais et en français partout au Canada.

CONSEIL

Si vous désirez exercer votre anglais, le guide « Practice English on your Own », élaboré par la Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA), comporte quelques bonnes idées et ressources pour les apprenants de l'anglais.

IMPÔTS ET AVANTAGES SOCIAUX



Sur chaque chèque de paie que vous recevrez au Canada, une partie de votre rémunération sera déduite pour payer l'impôt. Pour en apprendre plus sur les retenues sur la paie qui figureront le plus souvent sur votre chèque de paie, visitez le site de l'Agence du revenu du Canada 🇨🇦 [www.cra-arc.gc.ca].



Une fois que vous avez trouvé un emploi, il est important de comprendre comment les retenues sur la paie fonctionnent au Canada. Sur chaque chèque de paie, votre employeur retiendra un petit montant de votre salaire pour payer des choses comme l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, l'Assurance-emploi et possiblement d'autres avantages imposables (comme l'assurance-vie, le régime d'assurance-maladie, le régime d'assurance dentaire ou le régime de retraite privé).

Si vous êtes travailleur autonome, visitez la section Entreprise du site de l'Agence du revenu du Canada 🇨🇦 [www.cra-arc.gc.ca] pour plus de renseignements sur l'impôt.

Impôt sur le revenu

Tous les résidents canadiens qui sont suffisamment âgés pour travailler doivent présenter une déclaration de revenu chaque année. C'est la loi. Si vous travaillez pour un **employeur**, un pourcentage de votre chèque de paie sera déduit et envoyé aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. À la fin de l'année, si un trop gros montant a été déduit, vous aurez un remboursement. Si vous en avez payé trop peu, vous devrez en payer davantage. Visitez le site de l'Agence du revenu du Canada 🇨🇦 [www.cra-arc.gc.ca] pour plus de renseignements sur l'impôt sur le revenu.

CONSEIL

Agence du revenu du Canada
- Elle offre un guide détaillé sur les retenues sur la paie et les avantages sociaux.

Agence du revenu du Canada
— Nouveaux arrivants au Canada - Est-ce votre première déclaration de revenu au Canada?

Régime de pensions du Canada

Une petite partie de votre chèque de paie est consacrée à ce régime. Lorsque vous prendrez votre retraite, vous recevrez une prestation mensuelle du gouvernement fédéral. Le montant varie selon le nombre d'années que vous avez travaillées au Canada avant de prendre votre retraite et l'argent que vous avez gagné. Les résidents du Québec cotisent au Régime de rentes du Québec, qui fonctionne de la même façon que le régime fédéral. Ces régimes comprennent également des pensions de survivant pour les époux des prestataires décédés, des pensions d'invalidité et des prestations de décès. Visitez le site de Service Canada 🇨🇦

[www.servicecanada.gc.ca] pour plus de renseignements sur le Régime de pensions du Canada.

Assurance-emploi

Un petit pourcentage de votre chèque de paie sera déduit chaque mois afin d'être versé au compte de l'assurance-emploi. Votre employeur cotise également au compte. L'assurance-emploi fournit des prestations aux résidents canadiens admissibles sans emploi durant une courte période, pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi ou suivent une formation pour acquérir de nouvelles compétences. Visitez le site Web Service Canada 🇨🇦 [www.servicecanada.gc.ca] pour plus de renseignements sur l'assurance-emploi.

Avantages imposables

Votre employeur peut fournir certains avantages qui sont imposables (p. ex. une assurance-vie, des soins médicaux spéciaux, un régime d'assurance dentaire ou un régime de retraite privé). Une partie de votre chèque de paie peut être déduite pour ces avantages.

Cotisations syndicales

Si vous êtes membre d'un syndicat, et que le syndicat a conclu une convention avec votre employeur, un montant d'argent sera déduit de votre paye afin de payer les cotisations syndicales.

DROITS DES TRAVAILLEURS ET SALAIRE MINIMUM



Au Canada, les lois fédérales et provinciales protègent les travailleurs et les **employeurs**. Les lois établissent le salaire minimum, les normes de santé et de sécurité et les heures de travail. Les lois sur les droits de la personne protègent les employés du traitement inéquitable en raison de leur sexe, de leur âge, de leur race, de leur religion ou de leur handicap.

Normes du travail

Les normes du travail fournissent des renseignements détaillés sur des sujets comme les vacances, les vacances annuelles, les heures de travail, le salaire minimum, les procédures de licenciement et les indemnités de départ. Il est important de se rappeler que les normes varient d'une province à l'autre. Pour en apprendre plus sur les normes du travail canadiennes, visitez la section Normes du travail 🍁

[www.rhdsc.gc.ca/fr/travail] du site Web du Programme du travail.



- **Salaire minimum** : Chaque province et territoire établit le salaire minimum des travailleurs. Le gouvernement du Canada tient un répertoire des salaires minimums. Visitez le site Ressources humaines et Développement social Canada 🍁 [www.rhdsc.gc.ca] pour connaître le salaire minimum de la province ou du territoire où vous prévoyez vous établir.

Santé et sécurité au travail

Tous les travailleurs canadiens ont le droit de travailler dans un environnement sain et sécuritaire. Le gouvernement du Canada protège vos droits par des lois, des programmes et des services conçus pour prévenir les accidents et les blessures au travail. Pour en apprendre plus sur la santé et la sécurité au travail, visitez la section Santé et sécurité au travail 🍁 [www.rhdsc.gc.ca/fr/travail] du site Web du Programme du travail.

Égalité en milieu de travail

En tant qu'employé, il est important de connaître vos droits. L'équité en emploi est un processus canadien distinct visant l'égalité dans tous les aspects de l'emploi. Des renseignements sur l'équité en milieu de travail et les programmes d'équité en

emploi sont disponibles dans la section Égalité en milieu de travail 🇨🇦 [www.rhdsc.gc.ca/fr/travail] du site Web du Programme du travail.

Environnement de travail sans racisme

L'égalité, la diversité et l'intégration sont au centre des valeurs canadiennes. Le Canada fait la promotion de ces principes partout dans le monde et fait connaître son engagement à traiter toute personne avec dignité et respect. La Stratégie pour un milieu de travail sans racisme du Programme du travail fait la promotion d'un milieu de travail juste et inclusif, sans barrières discriminatoires à l'emploi et permettant l'avancement des membres des minorités visibles et des Autochtones. Des renseignements sur cette stratégie sont accessibles dans la section Égalité en milieu de travail 🇨🇦 [www.rhdsc.gc.ca/fr/travail] du site Web du Programme du travail.

Discrimination

Le Canada possède des lois pour protéger les travailleurs de la discrimination. Par exemple, un employeur doit embaucher des employés en fonction de leurs qualifications. Des employeurs ne peuvent refuser d'embaucher quelqu'un parce qu'ils n'aiment pas la couleur de sa peau ou sa religion. Il s'agit de discrimination. Au Canada, vous êtes également protégé contre la discrimination selon l'âge, le sexe, l'état civil, le handicap ou l'orientation sexuelle. Pour en apprendre plus, visitez le site Web de la Commission canadienne des droits de la personne 🇨🇦 [www.chrc-ccdp.ca].

REPRÉSENTANTS EN IMMIGRATION



Vous n'avez pas à embaucher un représentant en immigration.

Le gouvernement du Canada traite chaque personne équitablement, qu'elle utilise les services d'un représentant ou non. Si vous choisissez de retenir les services d'un représentant, votre demande ne recevra pas une attention spéciale et ne sera pas traitée plus rapidement, et vous n'obtiendrez pas un résultat plus favorable.

Pour plus de renseignements, visitez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) 🇨🇦 [www.cic.gc.ca]:

- Qu'est-ce qu'un représentant en immigration?
Renseignements sur les types de représentants en immigration et qui peut être représentant.
- Choisir un représentant
Conseil sur les éléments dont il faut tenir compte avant d'embaucher un représentant en immigration.
- Le fait de retenir les services d'un représentant peut-il me permettre d'entrer au Canada plus facilement?
Éléments à savoir pour vous protéger au moment de retenir les services d'un représentant en immigration.
- Comment savoir si un représentant est autorisé?
Apprenez comment vérifier le statut d'un représentant en immigration auprès du groupe de réglementation approprié.
- Que faire si je veux présenter une plainte?
Suggestions sur les étapes à suivre si vous faites face à un conflit avec votre représentant en immigration.
- Foire aux questions
Questions courantes posées par les demandeurs et les représentants en immigration.



Certificat — Un document officiel qui reconnaît qu'une personne possède un certain ensemble de compétences, de connaissances et d'aptitudes. Une personne doit souvent suivre une formation pour obtenir un certificat. Conseil : Si vous désirez occuper un poste réglementé et utiliser un titre réglementé, vous devez posséder un permis ou un certificat ou être enregistré auprès de l'organisme de réglementation de votre profession. Certaines professions sont réglementées dans certaines provinces et territoires, et ne le sont pas dans d'autres.

Organismes d'évaluation des titres de compétence (Agences provinciales d'évaluation des titres de compétence) — Au Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont la responsabilité d'évaluer et de reconnaître les titres de compétence. Les agences provinciales d'évaluation des titres de compétence évaluent les titres de formation étrangers.

Établissements d'enseignement (établissements d'enseignement postsecondaire) — Pour un nouvel arrivant qui arrive au Canada et qui cherche un emploi, les établissements d'enseignement postsecondaire permettent de mettre à jour l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence étrangers lorsqu'un nouvel arrivant présente une demande.

Employeur — Une personne, un partenaire ou une entreprise directement ou indirectement responsable d'embaucher un employé. Si vous désirez occuper un poste non réglementé, les employeurs voudront connaître votre scolarité et votre expérience de travail. Ces renseignements peuvent être résumés dans un curriculum vitae.

Système fédéral — Système politique où il existe plus d'un ordre de gouvernement. Les responsabilités des différents ordres de gouvernement au Canada sont décrites dans la Constitution. Au Canada, le gouvernement fédéral est responsable des politiques qui touchent le pays en entier, comme la défense, les relations étrangères et la monnaie.

Marché voilé du travail — De nombreuses offres d'emploi ne sont annoncées nulle part, créant ce qui semble être un marché « voilé » du travail. Des renseignements sur le travail disponible sont souvent communiqués par les gestionnaires, les employés et les partenaires d'affaires, ainsi que par les membres de la famille, les amis et les connaissances.

Marché du travail — Lieu où les gens qui cherchent un emploi interagissent avec des gens ou des groupes qui désirent embaucher des travailleurs. Les dix provinces et trois territoires du Canada ont chacun leurs propres marchés du travail comportant des normes précises, des exigences, des possibilités d'emploi et des conditions de travail.

Information sur le marché du travail — Données ou renseignements sur l'emploi, les salaires, les normes et les qualifications, les offres d'emploi et les conditions de travail.

Nouveaux arrivants — Ce terme est utilisé pour désigner les personnes qui songent à immigrer au Canada, qui ont commencé le processus d'immigration ou qui sont récemment arrivées au Canada en tant qu'immigrants.

Profession non réglementée — Une profession ou un métier pour lequel vous n'avez pas besoin de permis, de certificat ou d'enregistrement pour travailler. La majorité des postes au Canada sont non réglementés. Si vous présentez votre candidature pour un poste non réglementé, vous devrez montrer à votre employeur potentiel que vous possédez la formation et l'expérience nécessaires pour effectuer le travail. Même si votre profession n'est pas réglementée, un employeur peut demander que le candidat soit enregistré, possède un permis ou soit certifié auprès d'une association professionnelle.

Profession réglementée — Certaines professions établissent leurs propres normes de pratique. Il s'agit de professions réglementées. Au Canada, environ 20 % des emplois sont réglementés par le gouvernement pour protéger la santé et la sécurité publiques. Par exemple, les infirmiers et infirmières, les médecins, les ingénieurs, les enseignants et les électriciens exercent des professions réglementées. Si vous désirez exercer une profession réglementée et utiliser un titre réglementé, vous devez posséder un permis ou un certificat ou être enregistré auprès de l'organisme de réglementation de votre profession. Certaines professions sont réglementées dans certaines provinces ou certains territoires, mais ne le sont pas dans d'autres.

Organisme de réglementation — Un organisme de réglementation est un organisme qui établit les normes et les pratiques d'une profession. Par exemple, l'Ordre des infirmiers et infirmières de l'Ontario s'assure que ses membres sont qualifiés pour occuper un poste d'infirmier. Il s'assure également que les membres conservent leurs qualifications.

SOMMAIRE DES ÉTAPES AVANT ET APRÈS L'ARRIVÉE



- Compléter le questionnaire: Êtes-vous prêt à travailler au Canada? Ces questions peuvent vous aider à vous préparer pour le travail au Canada.
- Comprendre les différents ordres de gouvernement, leur rôle et leurs responsabilités.
- Prévoir où vous allez vivre et travailler. L'endroit où vous choisirez de vivre aura des répercussions sur les perspectives et les possibilités d'emploi ainsi que sur le salaire associé à votre profession.
- Apporter les documents pertinents à votre éducation et votre expérience de travail. Certains organismes peuvent exiger de recevoir les documents directement des institutions de votre pays d'origine.
- Élaborer un curriculum vitæ. Avant votre arrivée, préparez un curriculum vitæ qui soit adapté au marché du travail canadien. Un curriculum vitæ dit à l'employeur qui vous êtes, ce que vous avez fait par le passé, quelles sont vos qualifications et pourquoi vous désirez obtenir cet emploi.
- Effectuer une recherche pour déterminer le titre de votre profession au Canada. Les titres et les descriptions de poste ne sont pas universels. Votre profession dans votre pays d'origine pourrait porter un autre nom au Canada.
- Déterminer si votre profession est réglementée ou non réglementée. Une profession réglementée exige que le titulaire possède un permis pour travailler alors que ce n'est pas le cas pour les professions non réglementées.



- Remplir une demande pour obtenir un numéro d'assurance sociale. Vous devez posséder un numéro d'assurance social pour travailler.
- Remplir une demande pour obtenir une carte de résident permanent, une carte d'assurance-maladie et un permis de conduire.
- Se préparer à l'entrevue.